



Comment, ENCORE, un salarié sans histoires peut-il se retrouver à la porte du jour au lendemain

Issoire, le 27 Novembre 2018

Vendredi 23 Novembre 2018, Patrice, père de famille de 45 ans, 24 années d'ancienneté vient d'être licencié pour faute, la vérité :

Comment un ouvrier de même rang a pu prendre une telle décision, **comment un ancien camarade de loisirs peut-il boire le sang de la direction**, au point de faire licencier un ouvrier, comme lui, sans cause réelle et sérieuse.

Aujourd'hui, notre collègue de travail est licencié. Il lui est reproché d'être arrivé au boulot dans un état « anormal » le 7 novembre à 21H00. Il est **soupçonné** sans aucune preuve tangible d'avoir consommé de l'alcool à l'extérieur avant la prise de poste, il lui est reproché d'avoir refusé de signer la mise à pied et d'avoir parlé fort à son pseudo agent de maîtrise qui par contre n'a pas fait semblant de le virer sans aucun scrupule.

Il est accusé à tort d'avoir enfreint les prescriptions de l'article 16 du règlement intérieur de notre société qui édictent notamment : « *En raison de l'obligation faite à l'employeur d'assurer la sécurité dans son entreprise, la direction pourra imposer l'alcootest au membre du personnel occupé à l'exécution des travaux de sécurité ou à la conduite ou utilisation de véhicules, engins ou machines, dans les cas où l'imprégnation alcoolique constitue un danger pour les intéressés ou leur environnement.* ».

Or le 7 novembre 2018, Patrice était affecté au contrôle.

Il n'était pas occupé à l'exécution de travaux de sécurité, il ne conduisait pas d'engins ni de machines.

Donc en aucun cas il n'a enfreint le règlement intérieur.

Lors de son entretien préalable, qui s'est déroulé en la présence du méprisant et irrespectueux chef de service de la Tôlerie, avachi sur son fauteuil et s'il l'avait pu aurait mis les pieds sur le bureau, Patrice a contesté être arrivé en état d'ébriété.

Faute de preuve, le chef de service et la RH de secteur, qui n'a rien d'humaine, ont volontairement essayé de mettre en porte à faux les camarades de l'équipe,

en essayant de nous faire croire que certains auraient dénoncé son état d'ébriété.
Cette calomnie a été contestée dès le lendemain par attestations contradictoires établies fermement par l'ensemble de l'équipe.

Comme nous l'écrivions le 15 Novembre, il s'agit bien d'un acharnement à l'encontre d'un salarié qui a été licencié « pour l'exemple », exemple d'une politique abjecte et lourde de conséquences à vie pour lui, pour ses proches, pour ses collègues.

Patrice était condamné avant même son entretien préalable, Patrice a fait les frais d'un ambitieux ancien camarade de loisirs, prêt à tout pour réussir, c'est inadmissible et intolérable. Lui-même s'était vanté qu'il serait prêt à bouffer sa propre merde pour arriver à ses fins, comment peut-on en arriver là ?.

Le règlement intérieur prévoit des sanctions qui vont du simple avertissement à 30 jours de mise à pied. Le licenciement dans le cas présent n'est donc pas du tout justifié surtout avec une mise à pied truffée de contradictions et d'incohérences.

Cette décision tue un emploi, et avec :

Met une famille dans la merde, une équipe de travail dans la détresse.

Aujourd'hui l'ensemble de ses collègues ne veulent plus travailler avec le « caporal de service » tant ils sont bouleversés par cette décision.

Ce n'est pas la cellule psychologique téléphonique mise en place par la RH du service (qui n'a jamais mis les pieds dans l'atelier), cette RH qui fait les choses par « obligation » et non par conviction, qui va changer la donne, encore moins les événements à venir...

Ils vous brûlent !!!

et ensuite vous donnent la pommade pour vous soigner :

ils ne manquent pas de souffle, de vraies ordures.

Face à cette situation insoutenable, tous les salariés de l'équipe ont effectué **4 heures de grève sur le poste de nuit** la nuit passée et appellent, par solidarité, l'ensemble du personnel à en faire de même.

ATTENTION suite demande du personnel MODIFICATION

GREVE POUR PATRICE JEUDI 29/VENDREDI 30 NOVEMBRE :

4 HEURES SUR TOUS LES POSTES ET EN JOURNEE

Samedi 1^{er} décembre équipes WE : 2 heures de grève

La solidarité ne changera peut-être pas leur cruauté, mais pour Patrice cela soulagera forcément sa détresse ...